

DELIBERATION N° 2010/05-05 - RAPPORT D'ACTIVITE 2009 DE LA MEDIATHEQUE ET OBJECTIFS 2010

Rapporteur : Madame THOMAS

En préalable, Madame THOMAS précise que les objectifs 2010 n'ont pas été joints et qu'ils sont distribués sur table. Elle fait part de ses regrets pour cet oubli purement administratif.

La médiathèque de la ville de Ludres réalise chaque année un rapport d'activité afin d'établir un bilan des actions et du fonctionnement du service. Ce rapport permet également d'envisager les objectifs de l'année suivante. La commission culture est donc sollicitée chaque année pour avis sur ce rapport. Le Conseil Municipal peut être également sollicité dans cette logique d'évaluation.

Le rapport d'activité 2009 de la médiathèque municipale vous est donc aujourd'hui communiqué ainsi que les objectifs d'actions culturelles concrètes pour l'année 2010.

Le rapport se décline en plusieurs thèmes :

- les adhérents,
- les emprunts,
- les collections,
- les actions culturelles,
- le personnel.

Les objectifs d'actions culturelles pour 2010 tiennent compte à la fois des résultats 2009 et des demandes du public. Ils sont déclinés en deux grands volets :

- Animations,
- Objectifs bibliothéconomiques.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2009 de la médiathèque ;
- de donner son accord sur ses objectifs pour l'année 2010.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2010.